

Tests TOEIC® (Test of English for International Communication)

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Toutes entreprises ou secteurs d'activités**

Le test *TOEIC*® est un test d'anglais des affaires qui permet d'évaluer son niveau d'anglais dans un contexte professionnel.

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : **15234**

Date de création de la certification : **01/01/1979**

Mots clés : **EVALUATION ANGLAIS PROFESSIONNEL**,
ANGLAIS PROFESSIONNEL,
ANGLAIS DES AFFAIRES,
TEST D'ANGLAIS PROFESSIONNEL

Identification

Identifiant : **3130**

Version du : **08/09/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [CECRL: le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues](#)

Non formalisé :

- **Le secteur académique utilise le test TOEIC® comme test de positionnement et dans le cadre de certains dossiers de candidature.**
- **Les entreprises reconnaissent le test TOEIC® comme solution pour objectiver les procédures de sélection tant pour des candidats externes qu'internes.**
- **La commission des titres d'ingénieurs (CTI) accepte le test TOEIC® comme preuve du niveau B2 d'anglais dans le cadre de l'obtention du diplôme d'ingénieur**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les scores TOEIC sont corrélés sur le CECRL et permettent une évaluation des compétences d'expression et de compréhension écrites et orales de la langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel.

Le test *TOEIC*® peut aussi être utilisé par des enseignants d'anglais ou des employeurs pour réaliser une cartographie des niveaux d'anglais dans une entreprise, un service, un groupe de personnes ou d'apprenants mais aussi pour identifier des besoins de formation dans le cadre d'une GPEC.

Le test *TOEIC*® permet notamment :

D'évaluer de manière objective des compétences en anglais.

De certifier le niveau d'anglais d'un apprenant.

De déterminer les compétences en anglais exigées dans le cadre de pré-requis d'admission à un cursus universitaire, une formation professionnelle en alternance ou dans le cadre d'un recrutement.

De valider les acquis en langue anglaise à l'issue d'un cursus académique ou d'une formation professionnelle.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Plus de 50 CPNE ou CPNEFP intègrent le test *TOEIC*® dans leurs priorités de branche et /ou dans le cadre d'un CQP.

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le test *TOEIC*® évalue les compétences en langue anglaise utilisées dans un contexte professionnel. Le test *TOEIC*® permet d'évaluer une compétence orale et écrite mais également une production orale et écrite. Il est demandé aux candidats de répondre à des questions basées sur une gamme variée d'affirmations, d'interrogations, de conversations brèves, de courtes allocutions et de mises en situation toutes issues du monde professionnel qui mobilisent et évaluent les compétences suivantes :

Etre capable d'interaction dans un contexte professionnel particulier

Connaître la grammaire et maîtriser le vocabulaire

Etre capable de communiquer

Produire un discours cohérent

Etre en mesure de s'exprimer et se faire comprendre de façon claire et détaillée

Interpréter et comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte ou une conversation

Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que saisir des significations implicites

Pouvoir utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale académique ou professionnelle

Pouvoir s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée

Manifester son contrôle des outils d'organisation d'articulation et de cohésion du discours

Public visé par la certification

Tous publics

Modalités générales

Le test *TOEIC*® évalue 4 compétences en anglais, compréhension orale et écrite et expression orale et écrite pour les niveaux débutant à expérimenté (A1 - C1 du CECRL).

Le test *TOEIC*® se compose de différents modules (Bridge, Listening and Reading, Speaking, Writing). Il est possible de choisir de passer uniquement deux épreuves (par exemple Bridge ou Listening and Reading), ou l'une de ces épreuves (Speaking ou Writing) ou l'ensemble (Listening and Reading, Speaking et Writing par exemple).

Toutes les sessions de tests se déroulent dans des salles conformes aux pré-requis d'ETS Global BV chez des centres agréés par ETS Global BV.

La surveillance du test est assurée par 2 personnes au minimum pour une session de 1 à 25 candidats. Au-delà, le nombre de surveillants augmente en fonction du nombre de candidats inscrits à la session et selon la capacité de la salle. Tous les administrateurs de tests *TOEIC*® suivent une formation spécifique et sont accrédités.

ETS Global BV met en place certains aménagements pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins de santé spécifiques.

Les différents modules sous format papier/crayon :

Le module test *TOEIC Bridge*™ est composé de 2 sections qui mesurent les compétences de compréhension orale et écrite (niveaux A1 - B1 du CECRL).

Section Compréhension orale (Listening) :

- 50 questions / 25 minutes
- Score : 10 à 90 points

Exemples d'exercices : écoute de dialogues ou discours plus ou moins longs, réponses à des questions s'y référant.

Section Compréhension écrite (Reading) :

- 50 questions / 35 minutes
- Score : 1 à 90 points

Exemples d'exercices : lecture de textes, réponses à des questions s'y référant.

Le module test *TOEIC*® Listening and Reading se compose de 2 sections qui mesurent les compétences de compréhension orale et écrite (niveaux A1 - C1 du CECRL).

Section Compréhension orale (Listening) :

- 100 questions / 45 minutes
- Score : 5 à 495 points

Exemples d'exercices : écouter une variété de dialogues et de courtes conversations et répondre à des questions posées oralement au sujet de ces conversations.

Section Compréhension écrite (Reading) :

- 100 questions / 75 minutes
- Score : 5 à 495 points

Exemples d'exercices : compléter des phrases dans lesquelles il manque un mot, lire plusieurs textes et répondre à des questions relatives à ces documents.

Les différents modules sous format en ligne:

Le module test TOEIC® Listening and Reading ONLINE, se compose de 2 sections qui mesurent les compétences de compréhension orale et écrite (niveaux A1 – C1 du CECRL). Identique au module test TOEIC® Listening and Reading sous format " Papier crayon".

Les modules TOEIC® Speaking and Writing certifient les compétences d'expression orale et écrite en anglais utilisées dans un contexte professionnel. Il s'agit de deux évaluations distinctes qu'il est possible de passer individuellement ou conjointement.

Le module test TOEIC® Speaking - Expression orale (niveaux A1 – C1 du CECRL). Les candidats répondent oralement à des questions, proposent des solutions et expriment leurs opinions sur des sujets variés.

- 11 questions / 20 minutes

- Score : 0 à 200 points

Le module test TOEIC® Writing - Expression écrite (niveaux A1 – C1 du CECRL). Les candidats décrivent des images, répondent à des demandes écrites et rédigent un essai de 300 mots.

- 8 questions / 60 minutes

- Score : 0 à 200 points

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour les individus la plus-value de la certification TOEIC permet :

D'évaluer son niveau d'anglais selon une norme internationalement reconnue.

De faire évoluer son parcours qu'il soit académique ou professionnel.

De développer son employabilité dans un environnement professionnel à dimension internationale.

D'indiquer un score TOEIC sur un résumé de carrière pour accéder à de nouvelles opportunités d'emplois.

Pour l'entité utilisatrice

Pour les établissements d'enseignement la certification TOEIC permet :

De renforcer la dimension internationale d'une formation ou d'un cursus

De soutenir une politique linguistique en lien avec des objectifs pédagogiques déterminés

De gagner en attractivité en proposant une certification d'anglais reconnue dans plus de 160 pays

Pour le monde professionnel la certification TOEIC permet :

De recruter des candidats disposant des compétences requises pour un poste précis

D'identifier des besoins en formation et/ou de cartographier des niveaux d'anglais par compétences (compréhension écrite et orale, expression écrite et orale)

De valoriser et motiver des équipes

De faire évoluer et promouvoir les salariés (possibilité d'évolution sur les grilles de classification en lien avec l'obtention d'un score TOEIC, promotion, mobilité internationale ...)

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

Les questions du test *TOEIC*® simulent des situations de la vie réelle adaptées à l'environnement professionnel. Les attestations de résultat fournissent un état des lieux précis et opérationnel des points forts et des axes d'amélioration du candidat, ainsi qu'un niveau CECRL associé à une description précise des compétences :

Etre capable d'interaction dans un contexte professionnel particulier

Connaître la grammaire et maîtriser le vocabulaire

Etre capable de communiquer

Produire un discours cohérent

Etre en mesure de s'exprimer et se faire comprendre de façon claire et détaillée

Interpréter et comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte ou une conversation

Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que saisir des significations implicites

Pouvoir utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale académique ou professionnelle

Pouvoir s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée

Manifester son contrôle des outils d'organisation d'articulation et de cohésion du discours

Voici quelques exemples de contextes et de situations dans lesquels les compétences évaluées sont susceptibles d'être mobilisées :

Activités générales de l'entreprise : contrats, négociations, fusions, marketing, ventes, garanties, planification d'activités, conférences, relations professionnelles

Développement de l'entreprise : recherche, développement de produits

Finance et élaboration de budget : banque, investissements, fiscalité, comptabilité, facturations

Production : chaîne d'assemblage, gestion des usines, contrôle qualité

Santé : assurance médicale, visite chez le médecin, le dentiste, à la clinique, à l'hôpital

Logement/biens immobiliers : construction, cahier des charges, achat et location, services d'électricité et de gaz

Loisirs : cinéma, théâtre, musique, art, expositions, musées, média

Repas à l'extérieur : déjeuners professionnels et informels, réceptions, réservations de restaurant

Centre(s) de passage/certification

- https://www.etsglobal.org/Fr/Fre/ezaap/service/23303/Proxy/Fwd/app_ez.php/business/list

Bureau : réunions de conseil d'administration, comités, lettres, notes de service, messages téléphoniques ou électroniques, fournitures et matériel de bureau, procédures internes

Personnel et ressources humaines : recrutement, embauche, retraite, salaires, promotions, candidatures à un poste, annonces d'offres d'emploi, pensions de retraite, primes

Achats : courses, commandes de fournitures, expédition, factures

Domaines techniques : électronique, technologie, informatique, laboratoires et matériel connexe

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveaux CECRL évalués: de A1 à C1.

La validité est Temporaire

2 ANS

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Les modules de tests sont autonomes (Bridge, Listening and Reading, Speaking, Writing); il est possible de passer les modules de manière groupée ou de ne passer que ceux qui intéressent le candidat ou l'employeur.

Durée de validité des composantes acquises :

2 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Sans objet

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation de résultats sur papier sécurisé qui comporte l'identité du candidat, le score par section, le descriptif personnalisé des compétences, ainsi que les points forts et les points à améliorer.

Plus d'informations

Statistiques

Près de 7 Millions de tests TOEIC® sont administrés annuellement dans 160 pays. Plus de 14 000 entreprises et organismes utilisent les tests TOEIC®. La France est le 4^{ème} pays dans le monde où le test TOEIC® est le plus utilisé.

Autres sources d'information

<https://www.etsglobal.org/Fr/Fre>